ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question au Gouvernement n° 691

Texte de la question

LA MARSEILLAISE SIFFLÉE

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Meunier. Madame la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, *La Marseillaise* a été une nouvelle fois sifflée hier soir, *(" Scandaleux ! " sur les bancs du groupe UMP)* lors du match France-Tunisie, par des spectateurs que je qualifierai non pas de supporters, mais de délinquants. Après le match France-Algérie et le match France-Maroc, notre hymne national subit une fois de plus l'inconséquence grave de quelques milliers de spectateurs. Cela n'est pas tolérable !

Madame la ministre, la République a vu mourir au champ d'honneur des millions de Français qui étaient partis au feu en chantant *La Marseillaise*. Des hommes et des femmes sont morts assassinés par des pelotons d'exécution nazis en chantant *La Marseillaise* pour la liberté.

Nous ne pouvons pas laisser penser aux Français que notre nation peut être bafouée impunément. Nos stades sont équipés de caméras. Nous devons arrêter et condamner ces délinquants, notamment les meneurs. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Avec le projet d'union pour la Méditerranée, le Président de la République a montré le chemin pour rapprocher nos peuples : le chemin de la paix et de la concorde, le seul autorisé. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons connaître les mesures que vous comptez prendre pour sanctionner lourdement ceux qui insultent notre hymne national et risquent ainsi de fragiliser les relations d'amitiés entre nos peuples. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Laporte !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.* Monsieur le député, je pense que l'ensemble de la représentation nationale s'associe à la condamnation et à l'indignation devant les insultes dont notre hymne national et notre drapeau ont fait l'objet. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP, NC et SRC.)*

Vous avez raison de dire qu'il s'agit de comportements délinquants. C'est la raison pour laquelle la ministre de l'intérieur a saisi le préfet de Seine-Saint-Denis afin que les délinquants en question soient déférés devant le procureur de la république de Bobigny, afin de répondre de leurs actes constitutifs de délits.

Bernard Laporte *(" Ah ! " sur les bancs du groupe SRC)* et moi-même avons rencontré le Président de la République, qui a lui aussi exprimé son indignation et condamné ces actes non seulement injurieux pour notre identité nationale, mais aussi contraires aux valeurs du sport. Nous avons décidé que si de semblables événements se reproduisaient, le match serait tout de suite suspendu et les ministres éventuellement présents dans l'enceinte sportive quitteraient celle-ci immédiatement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Nous avons aussi indiqué qu'il n'y aurait plus de matchs amicaux avec les pays concernés pendant une période à déterminer avec la fédération française de football. *(Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Le président de la fédération française de football, Jean-Pierre Escalettes, ayant assisté à cet entretien avec le Président de la République, il a été indiqué, en accord avec Bernard Laporte et moi-même, que la fédération

française de football devait continuer son action d'éducation et de prévention de ces actes totalement condamnables *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*
M. Maxime Gremetz. Il fallait quitter le stade, monsieur Laporte !

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 691
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 octobre 2008
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2008